

Promotion :	2018-2020		FICHE D'ÉVALUATION D'UNE ÉPREUVE DU 2 ^{ème} GROUPE	ETABLISSEMENT :			
BTSA AP	Spécialité	Aménagements Paysagers		LEGTPA Marie Durand de Nîmes-Rodilhan			

Modules, capacités et disciplines concernés par l'épreuve	ÉPREUVE : E6														Coefficient : 6			
	Déroutement des modules concernés																	
	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars.	Avril.	Mai.	Jun.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars.	Avril
M52															E64	E63		
M53	E61														E62			
M54															E65			

CALENDRIER DES CONTROLES CERTIFICATIFS

C6 : Assurer la mise en œuvre des techniques appropriées à la situation d'aménagement, en respectant la sécurité et l'environnement
C7 : Assurer la planification et la conduite des chantiers d'aménagement paysager en sécurité et dans le respect des objectifs d'une gestion optimale
C8 : Assurer la gestion économique des chantiers

N° de l'évaluation certificative	Libellé des capacités visées	Type de situation d'évaluation et durée Support prévu	Disciplines et nom de l'enseignant	Coef.
E61	6.7 : Effectuer les relevés préalables à l'implantation d'un chantier 6.8 : Implanter le chantier en fonction des documents, des contraintes et des caractéristiques du lieu	PRATIQUE explicitée	STAE VERNIER	1
E62	6.5 : Assurer la mise en œuvre des techniques de génie civil et de construction paysagère appropriées 6.6 : Assurer la sécurité des biens et des personnes sur les chantiers 6.9 : Contrôler l'usage des matériels 7.1 : Contribuer à la planification des interventions sur les chantiers en lien avec les acteurs du projet 7.2 : Mobiliser les réglementations relatives à l'environnement et au travail sur une situation spécifique 7.3 : Assurer le suivi technique du chantier 7.4 : Assurer la réception d'un chantier	ECRIT 3h A partir d'une visite de chantier hors de l'établissement	STAE/STE FRULEUX CAZANAVE VERNIER	1.5

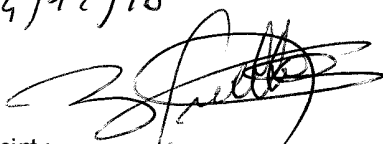
4/12/18



Date et signature du Président Adjoint :

Promotion :	2018-2020		FICHE D'ÉVALUATION D'UNE ÉPREUVE DU 2 ^{ème} GROUPE	ETABLISSEMENT :
BTSA AP	Spécialité	Aménagements Paysagers		LEGTPA Marie Durand de Nîmes-Rodilhan

N° de l'évaluation certificative	Libellé des capacités visées	Type de situation d'évaluation et durée Support prévu	Disciplines et nom de l'enseignant	Coef.
E63	6.3 : Choisir des végétaux en accord avec le contexte du projet 6.4 : Assurer la mise en œuvre des techniques d'installation des végétaux appropriés	Oral 25' sur dossier	STAE/STA/BIO ECO MEISSELLE PUCH	1.5
E64	6.1 : Produire un document de gestion d'un espace en tenant compte des spécificités du projet et de son contexte 6.2 : Choisir des techniques d'entretien des espaces paysagers adaptées au projet et en assurer la mise en œuvre	ECRIT : 3 heures	STAE/STA/BIO ECO GELGON MEISSELLE	1
E65	8.1 : Chiffrer les opérations à engager en vue de l'établissement d'un devis 8.2 : Contribuer à la réponse à un appel d'offres de marché 8.3 : Organiser l'approvisionnement des chantiers 8.4 : Gérer les enregistrements de chantier 8.5 : Effectuer un bilan économique du chantier 8.6 : Optimiser la gestion du parc matériel et les choix de matériels	ECRIT : 3 heures	SESG STAE MILLAN	1

4/12/18


Date et signature du Président Adjoint :